

Guide des familles francophones et francophiles nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario



Table des matières

Introduction	5
Contexte du projet	6
Première partie :.....	8
S'installer et s'adapter à la vie dans le Nord de l'Ontario : Services publics, gouvernementaux et communautaires	8
Explorer les agences, organismes et institutions communautaires.....	9
Services régionaux	9
North Bay et environs	10
Se familiariser avec le système de transport, le cas échéant	11
S'habiller pour l'appivoiser le froid	11
Où acheter des vêtements d'hiver neufs ?	11
Où acheter des vêtements d'hiver d'occasion ?	12
Chercher un logement.....	13
Obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS)	14
Obtenir de l'appui pour une recherche d'emploi.....	16
Obtenir de l'appui en littératie financière	18
Services bancaires	19
Obtenir un permis de conduire	20
Obtenir des services de santé.....	21
Inscrire ton enfant dans une garderie.....	23
Obtenir des renseignements pour un retour aux études	24
Deuxième partie	25
Inscrire et accompagner votre enfant dans son acheminement à l'école de langue française	25
A – Inscrire votre enfant à l'école de langue française.....	26
Avantages de l'éducation en langue française	26
Importance du bilinguisme.....	26
Critères d'admissibilité	27
Démarches pour l'inscription	28
Transport scolaire	29
Liste et contact des écoles	30
B – La structure du système scolaire de langue française en Ontario	31
Paliers études	31
Intervenant.es	31
Évaluation des équivalences.....	34
Le curriculum.....	34
Devoirs et exigences scolaires.....	35

Le bulletin scolaire.....	35
Programmes et services d'appui à l'apprentissage.....	37
Fonctionnement de l'école au quotidien.....	37
Programmes d'apprentissage par l'expérience au secondaire	38
Services de garde dans les écoles.....	39
C — Accompagner votre enfant, collaboration école- famille	40
Collaboration école-famille	40
Importance des soirées d'information	41
Réseautage des familles et fêtes scolaires	41
Activités communautaires d'accueil	42
Troisième partie	44
Communauté et relations sociales	44
A – Explorer quelques différences culturelles et valeurs canadiennes	45
Les différences culturelles liées à la notion de respect	45
Les salutations.....	45
Les titres et les modes d'adresse	45
Le respect de l'espace personnel.....	46
Écoles sécuritaires et accueillantes.....	46
Rôle des activités scolaires et parascolaires.....	48
B – Comprendre le rôle des services communautaires.....	49
Le rôle de la police.....	49
Le rôle des sociétés d'aide à l'enfance.....	50
Les services offerts par les bureaux de santé	51
Les services offerts par les centres de santé communautaire.....	51
Quatrième partie	53
Ressources communautaires pour vivre en français en Ontario et intégrer sa communauté.....	53
A – Radios, télévisions et journaux francophones	54
Radios francophones.....	54
Autres stations francophones de l'Ontario.....	54
Télévisions francophones	54
Autres médias francophones	55
B – Paroisses francophones	56
C — Répertoire d'organismes et services francophones de la région, Nom des organismes, rôle, informations de contact.....	59
.....	59
D — Répertoire d'activités culturelles francophones et communautaires	61
La fête de la Saint-Jean-Baptiste.....	61

La fête du Canada	61
La journée des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes	61
La Nuit émergente	61
La Nuit sur l'étang.....	61
Les Jeux franco-ontariens	62
Conclusion	63
Glossaire interactif	64
Conseil scolaire catholique Franco-Nord.....	65
Écoles du CSCFN	66

Introduction

Bienvenue dans le magnifique Nord de l'Ontario ! Si vous êtes une personne nouvellement installée ou en voie de s'installer dans la région, cette ressource est pour vous ! Notre guide est conçu pour vous aider à vous installer, à démarrer une nouvelle vie, à explorer et à profiter de tout ce que cette merveilleuse région a à offrir.

Le Conseil scolaire catholique Franco-Nord est ravi de vous accueillir dans notre communauté francophone. Nous comprenons que s'installer dans un nouvel endroit peut être difficile, mais nous sommes là pour vous aider à vous sentir chez vous. Dans ce guide d'accueil, vous trouverez des renseignements importants sur les services locaux, les écoles, les activités de loisirs et bien plus encore. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous.



Contexte du projet

Le guide des familles francophones et francophiles nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario est un projet réalisé en partenariat avec les quatre conseils scolaires catholiques de langue française du Nord de l'Ontario et l'organisme Parents partenaires en éducation. Ce guide vise à aider les familles à s'installer et à s'adapter à la vie dans le Nord de l'Ontario, à inscrire et à accompagner leurs enfants dans leur cheminement à l'école de langue française, à comprendre les différences culturelles canadiennes et à découvrir les ressources communautaires permettant de vivre en français en Ontario et de s'intégrer dans leur communauté.

La première partie du guide aborde les services publics, gouvernementaux et communautaires, tels que les agences, organismes et institutions communautaires, la recherche d'un logement, l'obtention d'un numéro d'assurance sociale et d'un permis de conduire, ainsi que l'inscription auprès d'un médecin de famille et dans une garderie. Les conseils pour s'habiller en hiver sont également inclus, de même que des renseignements sur les services de transport offerts dans certaines communautés.

La deuxième partie du guide porte sur l'inscription et l'accompagnement de l'enfant dans son cheminement à l'école de langue française. Les avantages de l'éducation en langue française y sont présentés, ainsi que les critères d'admissibilité et les démarches pour l'inscription. Les familles y trouveront des renseignements sur la structure du système scolaire de langue française en Ontario, les membres du personnel et les personnes intervenantes, l'évaluation des équivalences, le curriculum, les devoirs et exigences scolaires, le bulletin scolaire, les programmes et services d'appui à l'apprentissage et les services de garde dans les écoles. Des conseils sont également proposés concernant la collaboration entre l'école et la famille et les façons d'accompagner son enfant tout au long de son parcours scolaire.

La troisième partie du guide aborde les différences culturelles et certaines valeurs canadiennes, notamment en matière de respect des droits de la personne et de la discipline, qui sont des éléments intégrés au code de vie du milieu scolaire. Le mandat de certains services communautaires dont la police, l'aide à l'enfance et des services de santé publique, y est également décrit.

La quatrième partie du guide présente les ressources communautaires susceptibles de vous aider à vivre en français et à vous intégrer à votre communauté francophone. Vous y trouverez les médias francophones, notamment les radios, les chaînes de télévision et les journaux, ainsi que des paroisses francophones et le répertoire des organismes et services francophones de la région. Les activités culturelles francophones et communautaires y sont également mises en valeur.

Nous vous souhaitons une bonne exploration !

Première partie :

S'installer et s'adapter à la vie dans le Nord de l'Ontario : Services publics, gouvernementaux et communautaires

Explorer les agences, organismes et institutions communautaires



Découvrez ci-dessous quelques organismes de la région qui offrent des services en français.

À noter : Si vous parcourez la version électronique de ce guide, veuillez cliquer directement sur les hyperliens qui y sont inclus. Vous obtiendrez ainsi plus

d'informations sur certains services.

Services régionaux

Les services d'établissement du nord-est de l'Ontario

<https://www.monnordest.ca/> : ce centre offre des services d'orientation et d'établissement aux nouvelles et aux nouveaux arrivants du Nord-Est de l'Ontario. Il facilite également les rencontres entre les nouveaux membres de la communauté.

Le Centre multiculturel de North Bay et du District

<https://neomulticulturalcentre.ca/fr/> : ce centre offre des services d'établissement aux nouveaux arrivants du Canada dans les régions de Parry Sound, Nipissing, Témiscaming et Cochrane. La région du Nord-Est est desservie par son antenne locale, le Centre multiculturel de Timmins et du district.

L'Association des francophones du nord-ouest de l'Ontario

<https://www.afnoo.org/> : l'AFNOO offre aux personnes nouvellement arrivées francophones et allophones une gamme de services directs gratuits afin de faciliter leur intégration économique et sociale dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

North Bay et environs

Les services d'établissement du Collège Boréal

<https://collegeboreal.ca/service/services-en-immigration-et-integration/> : le Collège Boréal propose aux personnes nouvellement arrivées admissibles des programmes de formation et des services d'immigration afin de les aider à s'intégrer plus rapidement au Canada, selon leurs compétences et leur expérience.

Le Centre de formation Nipissing

<https://www.formationnipissing.ca/> : ce centre offre des ateliers d'alphabétisation et de formation de base à des adultes francophones qui résident dans la région du Nipissing.

Les Compagnons des Francs Loisirs (CFL)

<https://lescompagnons.org/> : cet organisme est un acteur de développement et d'intervention culturelle et communautaire qui assure le soutien, l'enrichissement et le rayonnement de la vie française au sein de la municipalité de North Bay et des environs.

Travailleur.euse d'établissement dans les écoles (TÉE) (un service offert par Les Compagnons des Francs Loisirs)

<https://lescompagnons.org/services-detablissement> : le TÉE offre du soutien à l'intégration des élèves nouvellement arrivés et de leurs familles au sein du système scolaire de langue française.

Oui ! Services à l'emploi

<https://yesnorthbay.com/fr/diversite-au-travail-nipissing/> : ce centre aide les nouveaux arrivants dès le début de leur expérience dans la région de North Bay. Le consultant en emploi du programme s'efforce d'aider les nouveaux arrivants dans leur parcours professionnel, de l'obtention de leur premier emploi canadien jusqu'à l'atteinte de leur stabilité économique.

Se familiariser avec le système de transport, le cas échéant

Les options de transport peuvent varier considérablement en fonction de l'endroit précis où vous vous installez. Il sera utile de consulter les sites Web et les publications locales pour obtenir des informations plus détaillées sur les options de transport dans une région spécifique. Dans les très petites communautés, les services sont proches des habitations; les personnes résidentes n'ont pas forcément besoin d'une voiture. Dans certaines de ces communautés, par exemple, il n'y a même pas de taxi.

Puisque le Nord de l'Ontario est une région vaste et diversifiée, les options de transport peuvent varier considérablement en fonction de l'endroit précis où une personne s'installe. Voici quelques informations essentielles qui pourront vous être utiles pour la région de North Bay :

- **North Bay** : pour avoir accès aux circuits et aux horaires du North Bay Transit, consultez le site Web: <https://www.northbay.ca/transit>

S'habiller pour l'apprivoiser le froid

Les hivers canadiens peuvent être extrêmement froids et enneigés. Il est essentiel d'avoir des vêtements chauds et appropriés pour se protéger du froid. En outre, s'habiller pour le froid peut également aider à prévenir les maladies et les accidents liés au froid, tels que les engelures et

l'hypothermie. Il est donc important de prendre le temps de se préparer aux conditions météorologiques avant de sortir, en portant des vêtements chauds superposés, ainsi que des accessoires tels que des gants, des écharpes et des chapeaux.



Où acheter des vêtements d'hiver neufs ?

En dehors des magasins locaux de votre région, voici quelques magasins que l'on retrouve dans plusieurs villes (grandes surfaces), où vous pourrez vous procurer des vêtements d'hiver :

- Walmart
- Winners
- Giant Tiger

Où acheter des vêtements d'hiver d'occasion ?

Voici quelques magasins d'occasion que vous pourrez explorer pour acheter des vêtements et accessoires d'hiver :

North Bay :

- **Value Village** : il s'agit d'une chaîne de magasins d'occasion présente dans plusieurs villes du Canada. Elle compte une grande sélection de vêtements d'hiver à prix abordables.
- **Salvation Army Thrift Store** : les magasins de la Salvation Army se trouvent dans plusieurs villes du Nord de l'Ontario. Ils offrent une grande sélection de vêtements, y compris des manteaux et des bottes d'hiver.
- **Rebuilt Resources** : ce magasin offre des vêtements, des meubles et des articles ménagers de seconde main.

Chercher un logement



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

La première étape consiste à déterminer vos besoins en matière de logement en considérant la taille, le budget et la localisation. Ensuite, vous pouvez rechercher des options en ligne sur des sites web tels que Kijiji, Facebook Marketplace, etc.

- **Kijiji** : il s'agit d'une plateforme de petites annonces en ligne qui propose une grande sélection de logements à louer dans tout le Canada, y compris dans le Nord de l'Ontario. Vous y trouverez des appartements, des maisons et des chambres à louer.
- **Realtor.ca** : il s'agit d'un site Web de recherche immobilière qui propose des listes de propriétés à vendre et à louer dans tout le Canada, y compris dans le Nord de l'Ontario.
- **RentFaster.ca** : il s'agit d'un site Web de location de logements qui propose des annonces pour des appartements, des maisons et des chambres à louer dans le Nord de l'Ontario, ainsi que dans d'autres villes canadiennes.
- **PadMapper** : il s'agit d'un outil de recherche de logements qui vous permet de rechercher des appartements et des maisons à louer dans le Nord de l'Ontario. Il vous permet également de filtrer vos résultats de recherche en fonction de votre budget et de vos préférences de logement.
- **Facebook Marketplace** : il s'agit d'une autre plateforme de petites annonces en ligne qui propose des annonces pour des logements à louer. Vous pouvez également rejoindre des groupes de location de logements sur Facebook pour trouver des offres de location disponibles.

Note : Il est également possible de consulter des agences immobilières ou des annonces dans les journaux locaux. Il est TRÈS important de visiter les propriétés avant de les louer pour vous assurer qu'elles répondent à vos besoins et de lire attentivement le contrat de location avant de signer.

*Pour les personnes résidant dans la région de Nipissing, il existe des services de logement pour aider les gens à se procurer un logement abordable. Vous pouvez consulter leur site à l'adresse suivante: <https://www.dnssab.ca/fr/>.

Obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS)

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est nécessaire pour accéder à de nombreux services tels que les soins de santé, les prestations d'assurance-emploi et les prestations de retraite. De plus, le NAS vous sera exigé par les banques, les caisses populaires et par le

gouvernement pour soumettre votre déclaration d'impôts annuelle. Votre numéro d'assurance sociale est donc l'un des premiers renseignements que vous devez obtenir à votre arrivée au Canada. Pour l'obtenir, vous devez fournir des preuves de votre identité et de votre statut de résidence permanente, ainsi que remplir une demande auprès de Service Canada. Étant donné que le processus d'obtention du numéro d'assurance sociale peut prendre un certain temps, il est important d'entreprendre les démarches le plus tôt possible afin d'éviter les retards dans l'accès aux services.



Rassemblez les documents requis : vous aurez besoin d'une preuve de votre identité et de votre statut de résident.e, telle qu'un passeport, un permis de travail, un certificat de naissance ou une carte de résidence permanente. Vous aurez également besoin d'une preuve d'adresse, comme une facture de services publics ou un bail.

Note : Voici quelques exigences du gouvernement du Canada concernant les documents : vous pouvez soumettre des copies numériques de documents originaux. Ces documents doivent être valides (non expirés), clairs et lisibles, en français ou en anglais. Si votre document est dans une autre langue, le gouvernement a des exigences en matière de traduction que vous pouvez consulter : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/documents-requis.html#h2.2>.

Remplissez le formulaire de demande : vous pouvez télécharger le formulaire de demande de NAS <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html> en ligne ou le récupérer dans un centre de Service Canada. Remplissez le formulaire de manière précise et assurez-vous de fournir toutes les renseignements requis.

Vous pouvez présenter votre demande en ligne ou en personne. Si vous choisissez de présenter votre demande en personne, vous devrez vous rendre dans un centre de Service Canada <https://www.servicecanada.gc.ca/tbsc-fsco/sc-hme.jsp?lang=fra> afin de soumettre votre demande à un.e agent.e et de fournir vos documents d'identification.

Le personnel examinera votre demande et vous attribuera un numéro d'assurance sociale si vous êtes admissible.

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez une confirmation de votre numéro d'assurance sociale par les moyens prévus par Service Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur la procédure de demande du NAS, consultez le site suivant: <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html>

Obtenir de l'appui pour une recherche d'emploi



Plusieurs agences et organismes communautaires dans le Nord de l'Ontario peuvent aider les personnes à la recherche d'emploi. Voici quelques exemples :

Emploi Ontario

<https://www.ontario.ca/fr/page/emploi-ontario> : ce programme gouvernemental offre des services gratuits d'aide à l'emploi, y compris des séances d'information sur le marché du travail, des ateliers de recherche d'emploi, des séances d'orientation professionnelle et des services de placement. Il existe plusieurs centres d'Emploi Ontario/Employment Ontario dans le Nord de l'Ontario.

La Société économique de l'Ontario

<https://www.seo-ont.ca/aide-emploi-nouveaux-arrivants> : cet organisme offre une vaste gamme de services et de programmes pour appuyer les personnes immigrantes francophones et bilingues qui souhaitent intégrer le marché du travail en Ontario.

Le Centre multiculturel de North Bay et du District

<https://neomulticulturalcentre.ca/fr/> : offre des services d'établissement aux personnes nouvellement arrivées au Canada dans les régions de Parry Sound, Nipissing, Témiscaming et Cochrane.

Le Collège Boréal <https://collegeboreal.ca/services/services-a-la-communaute/services-et-programmes-en-immigration/>

: offre des programmes de formation et des services en immigration, y compris des services en établissement et en intégration, et des programmes de formation et des services liés à l'emploi, aux évaluations langagières, aux cours de langue et aux formations relais de transition vers le marché du travail.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario

<http://monassemblee.ca/offres-demploi> : propose, sur son site Web, une section consacrée aux offres d'emploi.

Oui ! Services à l'emploi <https://yesnorthbay.com/fr/diversite-au-travail-nipissing/> : aide les nouveaux arrivants dès le début de leur expérience dans la région de North Bay.

Note : De façon générale, il est recommandé de visiter les agences d'emploi afin de voir les postes disponibles. Le site des Pages jaunes propose une longue liste d'agences d'emploi dans le Nord de l'Ontario. Visitez le site <https://www.pagesjaunes.ca/>, puis inscrivez « agences d'emploi » dans le champ de recherche.

Note : Dans le cadre de l'enseignement, la recherche d'emploi se fait sur le site de chacun des douze (12) conseils scolaires de langue française de l'Ontario. Les renseignements pour devenir membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et rechercher un emploi dans le secteur de l'éducation se trouvent sur le site <https://enseignerenfrancais.ca/>.

Vous pouvez également communiquer avec Le Centre franco à l'adresse suivante pour obtenir un accompagnement gratuit dans votre recherche d'un emploi et dans vos démarches de certification à l'OEEEO : info@lecentrefranco.ca.

Quelques moteurs de recherche d'emploi

- <https://www.franco-nord.ca/Emploi>
- [Indeed](#)
- [Workopolis](#)
- [Fonction publique fédérale](#)
- [Fonction publique provinciale](#)
- [Guichet-Emplois](#)

Obtenir de l'appui en littératie financière

Les personnes nouvellement arrivées au Canada sont souvent confrontées à des défis liés à la gestion des finances, la compréhension des lois fiscales et des systèmes de crédit qui peuvent différer de ceux de leur pays d'origine, ainsi qu'à l'accès à

des services financiers et bancaires appropriés. Un accompagnement en littératie financière peut vous aider à comprendre ces divers aspects des finances personnelles, et à prendre des décisions financières éclairées. Cela peut également vous aider à éviter certains pièges financiers courants.



Utilisez les ressources en ligne : le site Web du gouvernement de l'Ontario offre des renseignements sur la littératie financière, notamment des guides pratiques et des outils en ligne pour vous aider à comprendre les finances personnelles. Vous pouvez également utiliser le site Web de l'agence de la consommation en matière financière du Canada, qui offre de nombreux services et renseignements sur la gestion des finances personnelles à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/en/financial-consumer-agency.html>

(Une fois sur le site, sélectionnez l'option Français en haut de la page).

Contactez les organisations locales : les bibliothèques, les centres communautaires et les organismes de bienfaisance locaux offrent souvent des programmes de littératie financière pour les personnes résidant dans la région. Contactez-les pour savoir s'ils offrent des ateliers ou des cours susceptibles d'améliorer votre compréhension des finances personnelles.

Assistez à des ateliers gratuits en ligne : l'association CPA (Comptables professionnels agréés) offre, par l'intermédiaire des membres de son réseau, des ateliers et des ressources en littératie financière qui peuvent vous aider à apprendre les bases de la gestion des finances personnelles et à entrer en contact avec des professionnels pouvant vous guider.

Source : [Programme de littératie financière de CPA Canada](https://www.cpacanada.ca/fr/interet-public/programme-litteratie-financiere/ateliers-de-litteratie-financiere)

<https://www.cpacanada.ca/fr/interet-public/programme-litteratie-financiere/ateliers-de-litteratie-financiere>

Participez à des événements locaux : les événements locaux tels que les salons de l'emploi et les foires communautaires peuvent offrir des ateliers sur la littératie financière. Recherchez ces événements dans votre région et assistez-y pour en savoir plus.

Note : L'organisme Parents partenaires en éducation offre des ressources pour soutenir l'épanouissement financier des familles francophones de l'Ontario. Pour en savoir plus sur ce programme, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://ppeontario.ca/programmes-et-services/lepanouissement-financier-des-familles-francophones-de-lontario/>.

Services bancaires

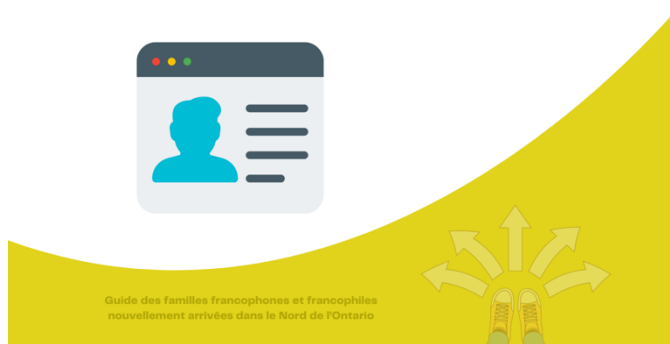
Caisse Alliance

Mattawa <https://www.caissealliance.com/fr/centres/mattawa/>

North Bay <https://www.caissealliance.com/fr/centres/north-bay/>

Sturgeon Falls <https://www.caissealliance.com/fr/centres/sturgeon-falls/>

Obtenir un permis de conduire



L'Ontario a un système de délivrance graduelle du permis de conduire s'échelonnant sur une période de deux ans. Les détails sur ce système figurent dans le Guide officiel de l'automobiliste :

<https://www.ontario.ca/fr/page/conduite-et-routes>.

En suivant quelques étapes simples, vous pourrez obtenir votre permis de conduire.

Les principales règles sont présentées sur le site du gouvernement de l'Ontario comme suit : « Pour demander un permis, vous devez avoir au moins 16 ans et réussir un examen de la vue, ainsi qu'un examen servant à évaluer votre connaissance des règles de la circulation et des panneaux de signalisation. Après ces examens, vous passez au niveau 1 et obtenez un permis de catégorie G1. »

Les démarches peuvent varier d'une province à l'autre. Il est donc important de se renseigner sur les exigences spécifiques de la province où vous vous installez. Si vous détenez déjà un permis de conduire d'un autre pays ou d'une autre province, vous pourriez être en mesure d'obtenir un permis de conduire ontarien sans avoir à passer tous les examens. Veuillez consulter le [Guide officiel de l'automobiliste](#) pour obtenir plus de renseignements.

Note : Que ce soit pour l'examen théorique ou pour l'examen pratique, vous devez effectuer une réservation en ligne ou vous présenter en personne dans un centre Test au volant. Pour trouver un centre Test au volant près de chez vous, visitez le site Web suivant : https://drivetest.ca/fr/find-a-drivetest-centre/alphabetical_list/

Obtenir des services de santé

Pour obtenir votre carte de santé de l'Ontario, vous devez contacter un bureau de Service Ontario afin d'obtenir la liste des documents à soumettre. Pour trouver le centre Service Ontario le plus proche de chez vous, consultez ce lien :



<https://www.ontario.ca/fr/locations/serviceontario>.

Les délais d'attente pour trouver un médecin de famille sont généralement longs. Il est important de commencer vos démarches dès votre arrivée dans la région. Selon le gouvernement de l'Ontario, les médecins de famille et le personnel infirmier-praticien peuvent fournir :

- Le diagnostic et le traitement des maladies et des blessures courantes ;
- Des aiguillages vers les spécialistes de la santé pouvant apporter leur aide dans des situations précises ;
- Du soutien pour gérer un problème de santé chronique (comme le diabète ou l'hypertension artérielle) ;
- La prescription de médicaments ;
- Des examens de suivi réguliers, notamment des examens médicaux et des tests de dépistage de routine (p. ex., pour le cancer).

Le gouvernement de l'Ontario offre aux personnes résidant en Ontario la possibilité de trouver un médecin de famille grâce à l'outil Accès Soins. Pour en savoir plus :

<https://hcc3.hcc.moh.gov.on.ca/HCCWeb/faces/layoutHCCHomePage.xhtml>.

Lorsque vous vous inscrivez à Accès Soins, un.e infirmier.ère cherchera pour vous un ou une médecin ou un.e infirmier.ère praticien.ne qui accepte de nouveaux.elles patient.es dans votre localité. Une autre option consiste à demander à des personnes de votre entourage si leur médecin de famille accepte de nouveaux.elles patient.es. Vous pouvez également utiliser le répertoire des médecins pour trouver des médecins dans votre localité et communiquer avec cette personne afin de savoir si elle accepte de nouveaux.elles patient.es. Le répertoire est disponible à l'adresse suivante : <https://doctors.cpsso.on.ca/?search=general%E2%80%8B>.

Une fois que vous avez trouvé un médecin de famille, communiquez avec son cabinet pour prendre rendez-vous. Le personnel du cabinet pourra vous fournir des renseignements sur le processus d'inscription et les documents à apporter.

Note : Si vous avez besoin d'aide pour accéder à des soins primaires, un centre de santé communautaire peut vous soutenir afin de consulter un médecin, du personnel infirmier praticien, un.e travailleur.euse social.e, un.e diététicien.ne et d'autres professionnel.les de la santé.

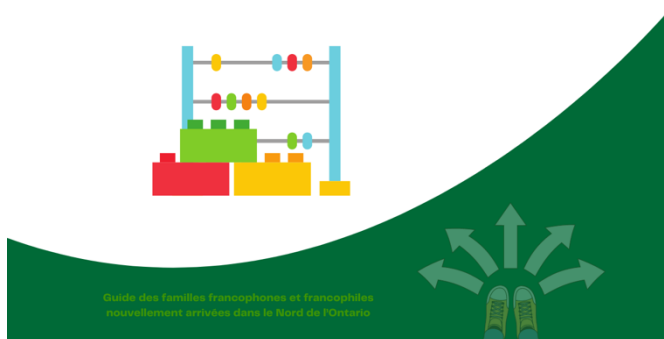
Le recours à un centre de santé communautaire peut être particulièrement utile pour les personnes qui :

- n'ont pas de fournisseur de soins de santé ;
- sont nouvellement arrivées au Canada ;
- rencontrent des difficultés liées à la langue, à la culture, à un handicap physique, à l'itinérance ou à la pauvreté ;
- ont besoin de counseling ou d'aide concernant leur logement ;
- n'ont pas d'assurance maladie en Ontario.

Pour en savoir plus, consultez : <https://www.ontario.ca/fr/page/centres-de-sante-communautaire#section-4>

Pour trouver le centre de santé communautaire le plus proche de vous, consultez : <https://www.health.gov.on.ca/fr/common/system/services/chc/location.s.aspx>

Inscrire ton enfant dans une garderie



Le site « Northern Ontario Local » répertorie de nombreuses agences offrant des services de garde. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante et l'utiliser pour trouver des garderies dans votre région :

<https://www.northernontariolocal.ca/on/day-care-centres>.

Une fois que vous avez trouvé des garderies potentielles, consultez leur site Web pour obtenir des renseignements supplémentaires, tels que leur emplacement, leurs heures d'ouverture, leurs tarifs, les programmes proposés, etc.

Appelez ou envoyez un courriel à chaque garderie pour vérifier les places disponibles et leur politique d'inscription. Demandez également s'il y a des listes d'attente et comment vous pouvez vous y inscrire.

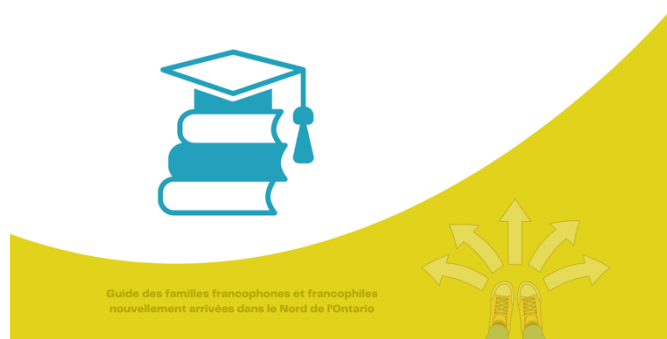
Planifiez une visite afin de découvrir l'environnement de la garderie et de rencontrer le personnel. Posez des questions sur le programme éducatif, les politiques de sécurité, les soins aux enfants, les règlements, et toute autre information pertinente.

Après avoir visité les garderies, comparez les avantages et les inconvénients de chaque option et choisissez celle qui répond le mieux à vos besoins.

Note : Il est également possible de contacter les organisations communautaires ou les centres d'accueil pour les personnes immigrantes afin d'obtenir de l'aide dans la recherche d'une garderie adaptée aux besoins de votre famille.

Obtenir des renseignements pour un retour aux études

Les programmes d'études offerts, les exigences d'admission et les coûts peuvent varier considérablement d'une province à l'autre, il est donc important de se renseigner sur les options disponibles dans la région où vous vous installez. Les renseignements sur les programmes d'aide financière et les bourses d'études pourront également vous être utiles si vous cherchez à poursuivre vos études.



Le gouvernement de l'Ontario présente sur son site Web une liste des collèges et universités de langue française dans la province. Il vous revient d'explorer les programmes offerts par ces différents établissements d'enseignement, ainsi que les possibilités de poursuivre des études à distance, dans l'éventualité où le programme recherché serait offert dans une région éloignée de votre lieu de résidence. Source : <https://www.ontario.ca/fr/page/colleges-et-universites-de-langue-francaise#section-1>

Contact Nord <https://contactnord.ca/> est un service bilingue gratuit qui aide les personnes résidant dans les communautés rurales et éloignées de l'Ontario à accéder aux programmes et aux cours en ligne offerts par les collèges, les universités et les organismes de formation, sans avoir à quitter leur communauté.

Note : Si vous souhaitez poursuivre une carrière dans l'enseignement, vous pouvez obtenir un accompagnement gratuit en communiquant avec le Centre franco <https://www.lecentrefranco.ca/>.

Tél. sans frais : 1 855 747-8680 Courriel : info@lecentrefranco.ca

Deuxième partie

Inscrire et accompagner votre enfant dans son
acheminement à l'école de langue française

A – Inscrire votre enfant à l'école de langue française

Avantages de l'éducation en langue française

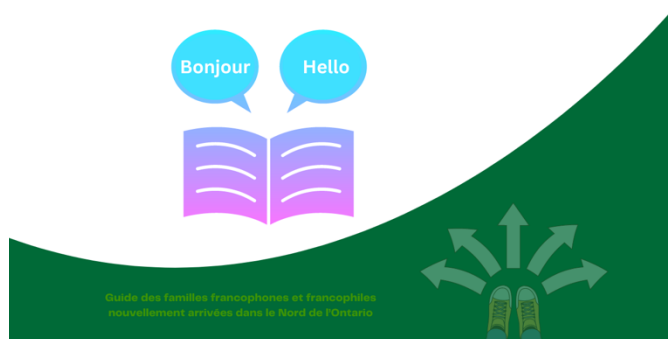


L'éducation en langue française en Ontario offre de nombreux avantages aux élèves francophones, francophiles et allophones. Tout d'abord, elle permet de maintenir et de développer la maîtrise de la langue française, qui constitue un atout important pour la

communication, la culture et, plus généralement, l'épanouissement au sein de la société canadienne. En outre, l'éducation en langue française permet aux élèves d'accéder à des programmes d'études adaptés à leurs besoins et à leurs intérêts. Enfin, l'éducation en langue française offre la possibilité de participer à des activités culturelles et parascolaires qui renforcent les liens avec la communauté francophone ainsi que le sentiment d'appartenance à l'identité franco-ontarienne. Cela peut contribuer à développer un sentiment d'appartenance et d'inclusion chez les élèves qui fréquentent une école de langue française en Ontario.

Importance du bilinguisme

Au Canada, le bilinguisme français-anglais est d'une importance cruciale puisque ces deux langues officielles jouent un rôle important dans la vie politique, économique, culturelle et sociale du pays. La Constitution canadienne reconnaît le français et l'anglais comme langues officielles de statut égal, ce qui signifie que la population canadienne a le droit de communiquer avec les institutions gouvernementales l'une ou l'autre de ces deux langues. De plus, de nombreuses agences, entreprises et organisations exercent leurs activités dans les deux langues, ce qui crée de nombreuses possibilités d'emploi pour les personnes qui maîtrisent les deux langues officielles du pays.



Par ailleurs, le bilinguisme est également important d'un point de vue culturel. Le Canada a une riche histoire et une diversité culturelle qui se reflètent dans ses deux langues officielles. Être bilingue permet à la population canadienne de mieux comprendre et apprécier les deux cultures, de favoriser la compréhension mutuelle et la coopération entre ces deux groupes linguistiques, et de renforcer la cohésion nationale.

Note : Les élèves qui fréquentent une école de langue française reçoivent des cours d'anglais dès la 4^e année.

Critères d'admissibilité



Les critères d'admissibilité sont les suivants :

Afin d'être admissible, l'un des parents, tuteur.rices de l'enfant doit satisfaire aux critères énoncés dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Si l'un des parents,

un.e tuteur.rices est un.e citoyen.ne canadien.ne, l'élève pourra fréquenter une école de langue française dans les situations suivantes :

- Si la première langue apprise et toujours comprise par ce parent, ce.tte tuteur.rice est le français ;
- Si ce parent, ce.tte tuteur.rice a reçu son instruction au palier primaire en français au Canada ;
- Si l'un des enfants de ce parent, de ce.tte tuteur.rice a reçu ou reçoit son instruction au palier primaire ou secondaire en français au Canada.

De plus :

- L'enfant doit être âgé de 4 ans ou plus au moment de l'inscription.
- L'enfant doit être résident.e de l'Ontario.
- Les parents ou tuteurs légaux de l'enfant doivent fournir une preuve de la résidence en Ontario, comme une carte d'assurance maladie, une facture d'électricité ou un permis de conduire valide.
- Les parents ou tuteur.rices légaux de l'enfant doivent également fournir une preuve de leur citoyenneté telle qu'un certificat de naissance.
- Il est possible que l'on demande aux parents, tuteur.rices légaux de fournir une preuve de fréquentation d'une école de langue française.

Note : Obligation de scolarité au sens de la Loi sur l'éducation.

La scolarité est obligatoire en Ontario pour les personnes âgées de 6 à 18 ans.

À cet effet, voici les dispositions de la Loi sur l'éducation de l'Ontario : « (1) à moins d'en être dispensée aux termes du présent article :

- a. la personne qui a atteint six ans au premier jour de classe de septembre d'une année quelconque fréquente l'école élémentaire ou secondaire tous les jours de classe à compter de ce jour et de cette année, jusqu'à l'âge de 18 ans ;
- b. la personne qui atteint six ans après le premier jour de classe de septembre d'une année quelconque fréquente l'école élémentaire ou secondaire tous les jours de classe à compter du premier jour de classe de septembre de l'année suivante jusqu'au dernier jour de classe du mois de juin de l'année où elle atteint 18 ans. »

Note : Dans certains conseils scolaires catholiques, on pourrait vous demander de fournir le certificat de baptême de l'enfant ou de l'un de ses parents, tuteur.rices. Consultez votre conseil scolaire pour connaître la procédure à suivre.

Démarches pour l'inscription

Les démarches d'inscription sont similaires dans les écoles de langue française de la province. En général, les étapes suivantes sont nécessaires :

- Vérifier si votre enfant remplit les critères d'admissibilité pour les écoles de langue française en Ontario, comme l'âge et la résidence en Ontario.
- L'un des parents, tuteur.rices devra également démontrer son statut d'ayant droit à l'éducation de langue française.
- Trouver une école de langue française dans votre quartier, car chaque école dessert une zone spécifique. Une liste des écoles est présentée à la fin de cette section.
- Remplir les formulaires d'inscription. En tant que parents, tuteur.rices ou personnes responsables de l'enfant, vous devrez fournir des



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario



renseignements personnels concernant l'enfant et vous-mêmes, ainsi que des documents tels que le certificat de naissance, une preuve de résidence et des preuves de scolarité.

- Fournir des preuves de votre statut linguistique, comme un certificat de naissance ou une preuve de scolarité dans une école de langue française.
- Attendre que la décision relative à l'admission ainsi que les prochaines étapes vous soient communiquées. Dans la plupart des cas, si l'enfant est admis, les parents, tuteur.ices seront invité.es à une rencontre d'accueil afin de finaliser les formalités d'inscription.

Note : En tant que famille nouvellement arrivée, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans ces démarches. Veuillez communiquer avec le Conseil scolaire catholique Franco-Nord afin de recevoir l'appui nécessaire.

Transport scolaire



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Note : Le transport scolaire n'est pas automatiquement offert dans toutes les régions et par tous les conseils scolaires.

Le transport scolaire en Ontario est coordonné par les conseils scolaires qui sont, lorsque certaines conditions sont

réunies, sont responsables de fournir ce service aux élèves fréquentant leurs écoles.

Dans la plupart des cas où le transport scolaire est offert, une distance minimale entre le lieu de résidence et l'école doit être respectée pour pouvoir bénéficier du service. Le territoire desservi par chaque école s'appelle un « secteur de fréquentation scolaire ».

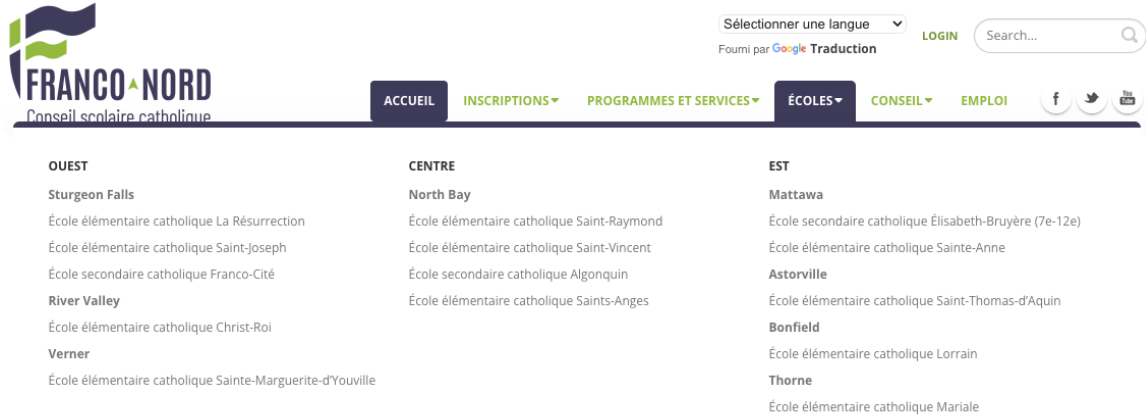
Les conseils scolaires peuvent également offrir des options de transport pour les élèves ayant des besoins particuliers, notamment des services de transport adapté ou des services de transport pour les élèves atteints ayant un handicap.

Étant donné qu'il existe des différences dans l'offre de transport scolaire d'une région à l'autre, il est fortement recommandé de communiquer avec l'école de votre enfant afin d'obtenir de plus amples renseignements. Vous trouverez ci-dessous la liste des écoles ainsi que leurs secteurs de fréquentation scolaire.

Liste et contact des écoles

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

Rendez-vous à l'adresse <https://www.franco-nord.ca/>, puis dans le menu, cliquez sur l'onglet « Écoles ».



The screenshot shows the website of the Conseil scolaire catholique Franco-Nord. The header includes the logo, a language selection dropdown, a login button, and a search bar. The main navigation menu has links for ACCUEIL, INSCRIPTIONS, PROGRAMMES ET SERVICES, ÉCOLES, CONSEIL, and EMPLOI. The 'ÉCOLES' menu is expanded, showing three columns of schools categorized by region: OUEST, CENTRE, and EST.

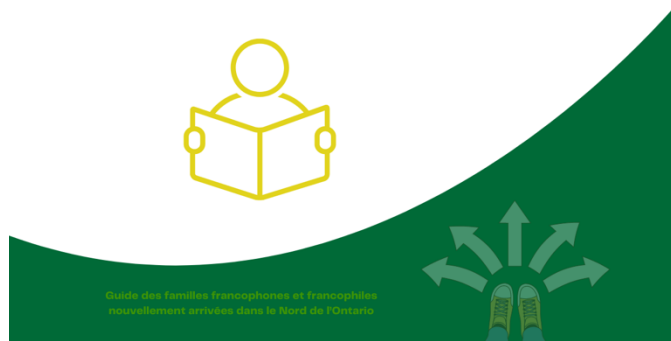
OUEST	CENTRE	EST
Sturgeon Falls École élémentaire catholique La Résurrection École élémentaire catholique Saint-Joseph École secondaire catholique Franco-Cité	North Bay École élémentaire catholique Saint-Raymond École élémentaire catholique Saint-Vincent École secondaire catholique Algonquin École élémentaire catholique Saints-Anges	Mattawa École secondaire catholique Élisabeth-Bruyère (7e-12e) École élémentaire catholique Sainte-Anne
River Valley École élémentaire catholique Christ-Roi		Astorville École élémentaire catholique Saint-Thomas-d'Aquin
Verner École élémentaire catholique Sainte-Marguerite-d'Youville		Bonfield École élémentaire catholique Lorrain
		Thorne École élémentaire catholique Mariale

B – La structure du système scolaire de langue française en Ontario

Paliers études

L'éducation financée par les fonds publics en Ontario comporte trois niveaux : l'éducation de la petite enfance, destinée aux enfants de la naissance à 4 ans. Ensuite, l'école élémentaire accueille les élèves de la maternelle à la 8e année. Les enfants inscrits à la maternelle

et au jardin d'enfants sont généralement âgé.es de 4 à 5 ans. Les élèves de la 1re à la 8e année sont généralement âgé.es de 6 à 14 ans. Finalement, l'école secondaire accueille les élèves de la 9e à la 12e année, généralement âgé.es de 15 à 18 ans.



On utilise également une classification par cycles, soit le cycle préparatoire (maternelle et jardin), le cycle primaire (de la 1ère à la 3e année), le cycle moyen (de la 4e à la 6e année), le cycle intermédiaire (de la 7e à la 10e année), et le cycle supérieur (11e et 12e années).

Intervenant.es



Ci-dessous sont présenté.es brièvement les différentes personnes intervenant au sein du système scolaire.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario est le département ministériel qui administre le système d'éducation

élémentaire et secondaire financé par les fonds publics de l'Ontario, conformément aux directives du gouvernement provincial. Au sein du ministère de l'Éducation, il existe diverses divisions responsables notamment de

l'éducation autochtone, de la petite enfance et de la garde d'enfants, du rendement et de la réussite des élèves, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, de l'équité en matière d'éducation ainsi que des communications.

Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/whoweare.html>

Les conseillères et conseillers scolaires

Les conseiller.ères scolaires élus par la population constituent la grande majorité des membres des conseils scolaires de district et des conseils scolaires publics de l'Ontario. Leur rôle est de mettre l'accent sur la réussite et le bien-être des élèves et de participer à la prise de décisions pour le conseil. On compte également des conseiller.ères scolaires représentant les Premières Nations, qui représentent leurs collectivités, ainsi que des élèves conseiller.ères, soit des élèves du secondaire élu.es par leurs pairs afin de faire valoir le point de vue des élèves auprès du conseil scolaire. En outre, il existe des membres représentant les établissements hospitaliers au sein de certains conseils scolaires.

Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/whoweare.html>

La direction de l'éducation

En Ontario, chaque conseil scolaire a une direction de l'éducation. Aux termes des articles 283 et 283.1 de la Loi sur l'éducation, la direction de l'éducation exerce principalement les fonctions suivantes :

- Assurer et maintenir une organisation efficace ainsi que les programmes nécessaires à la mise en œuvre des politiques du conseil ;
- Veiller à ce que le plan pluriannuel établisse les priorités du conseil et précise les mesures et les ressources qui lui permettront de répondre à ces priorités et de s'acquitter des fonctions que lui impose la Loi sur l'éducation ;
- Porter à l'attention du conseil, dès qu'il en prend connaissance, tout acte accompli ou omission commise par le conseil qui, à son avis, pourrait entraîner ou a entraîné une contravention à la Loi sur l'éducation ou aux politiques, aux lignes directrices ou aux règlements pris en application de cette loi ;
- Aviser le sous-ministre de l'éducation de l'acte ou de l'omission porté à l'attention du conseil si ce dernier n'y remédie pas de manière satisfaisante.

Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/whoweare.html>

Les surintendances de l'éducation

Les surintendances de l'éducation sont chargées d'assurer la supervision et la coordination des écoles élémentaires ou secondaires relevant de leur responsabilité. Ces personnes veillent à la mise en œuvre et à la supervision des programmes pédagogiques et scolaires. Elles sont également appelées agent.es de supervision.

Source : <https://www.franco-nord.ca/Conseil/Notre-équipe>

La direction d'école

Selon la loi sur l'éducation de l'Ontario, la direction d'une école, sous réserve de l'autorité de l'agent.e de supervision compétent, est responsable de ce qui suit :

- L'enseignement dispensé aux élèves de l'école et les règles de discipline les concernant ;
- L'organisation et l'administration de l'école.

Source : Loi sur l'éducation <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900298#BK9>

Le personnel enseignant

Selon la Loi sur l'éducation, les membres du personnel enseignant sont responsables de l'enseignement et de la formation efficace des élèves dans les matières qu'ils et elles enseignent. Les membres du personnel enseignant sont également responsables de l'évaluation des progrès des élèves, de l'administration de leur classe ou de leurs classes et, sur demande, de la présentation de rapports à la direction de l'école concernant le progrès des élèves.

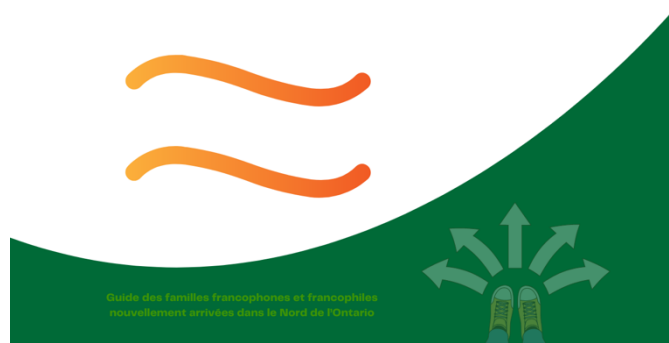
Source : <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900298#BK16>

Les autres personnes intervenantes

De nombreuses autres personnes intervenantes travaillent au sein du système scolaire. On peut notamment citer des membres du personnel qui visitent les écoles périodiquement, par exemple, les travailleuses sociales, les orthophonistes, les conseillères pédagogiques ainsi que les accompagnatrices.

Évaluation des équivalences

En Ontario, les élèves du palier secondaire ont le droit de demander une reconnaissance des acquis au moyen d'un processus d'équivalence de crédits. Pour ce faire, ils ou elles doivent remplir une demande d'évaluation dans le cadre de ce processus.



Voici un extrait du formulaire de demande d'évaluation pour un processus d'équivalence de crédits, tel qu'il figure sur le site du [gouvernement de l'Ontario](https://www.ontario.ca/fr/gouvernement) :
« Je souhaite que mon éducation, mes formations réussies et mes autres expériences soient évaluées par un processus d'équivalence et de reconnaissance des acquis. Je crois que mes diplômes et mes autres expériences fournissent les preuves nécessaires de mes acquis et démontrent que je rencontre les exigences des attentes des programmes-cadres de l'Ontario pour chacun des cours suivants (...) »

Note : un maximum de dix (10) crédits peut être accordé dans le cadre des processus combinés de reconnaissance des acquis et d'équivalence de crédits pour des cours de 11e et de 12e année.

Le curriculum



Le Curriculum de l'Ontario est un ensemble de directives et de programmes d'études qui fournissent au personnel enseignant des indications claires sur ce qui doit être enseigné et évalué dans chaque matière et à chaque niveau scolaire. Il a pour but de garantir que l'ensemble des élèves de

l'Ontario bénéficie d'une éducation de qualité et équitable, en mettant l'accent sur les compétences et les connaissances essentielles à leur réussite et à leur avenir.

Les curriculums de l'Ontario sont disponibles en ligne sur le site Web du ministère de l'Éducation de l'Ontario:

<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum#elementaire>

Les curriculums sont disponibles pour toutes les matières et à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la 12e année.

Devoirs et exigences scolaires

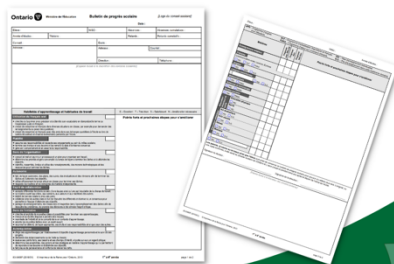
Les devoirs constituent un prolongement des apprentissages réalisés en salle de classe. Ils permettent à l'enfant de consolider ses acquis et de développer des compétences en matière d'organisation et de sens de responsabilités. La politique

relative aux devoirs varie d'un conseil scolaire à l'autre et, parfois, d'une école à l'autre. Les parents, tuteur.rices et personnes responsables sont encouragé.es à communiquer avec l'école de leur enfant afin de mieux comprendre les attentes à ce sujet.



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Le bulletin scolaire



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Le bulletin scolaire est un document important pour suivre la progression de votre enfant dans ses apprentissages. Il contient des informations sur les résultats, les compétences acquises, les objectifs d'apprentissage et les commentaires du personnel

enseignant. Le bulletin scolaire est un document important pour suivre la progression de votre enfant dans ses apprentissages. Il contient des informations sur les résultats, les compétences acquises, les objectifs d'apprentissage et les commentaires du personnel enseignant. Le bulletin scolaire permet de mesurer le niveau de réussite de votre enfant et de

reconnaître ses forces ainsi que les aspects à développer. Il permet également de discuter avec le personnel enseignant de ses progrès et de ses besoins. Lorsque les travaux scolaires sont remis aux élèves, les membres du personnel enseignant y indiquent souvent le niveau de rendement correspondant, par exemple 4, 4+, 3-. Cependant, sur le bulletin scolaire, ce sont les cotes alphabétiques qui figurent (A, B, C, D). Chaque lettre correspond à une plage de pourcentages allant de A+ (90-100 %) à D- (50-54 %). Les cotes I (insuffisamment de données) ou R sont utilisées pour les élèves qui n'ont pas satisfait aux exigences minimales du curriculum ou pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'information pour évaluer le rendement. Le tableau ci-dessous, extrait du document [Faire croître le succès](#), présente la correspondance entre les niveaux de rendement des élèves et les cotes qui sont rapportées au bulletin scolaire :

Niveaux de rendement	Cotes	Niveaux de rendement	Cotes
4 +	A +	2 +	C +
4	A	2	C
4 –	A –	2 –	C –
3 +	B +	1 +	D +
3	B	1	D
3 –	B –	1 –	D –

Note : On fait référence au bulletin scolaire à compter de la 1re année. Les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants suivent un programme nommé Programme de la maternelle et du jardin d'enfants (PAJE) dont vous pouvez consulter les détails ici : <https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/maternelle-jardin>. Au palier secondaire, des pourcentages sont utilisés pour évaluer le rendement des élèves.

Note : Selon le gouvernement de l'Ontario, « Les élèves doivent accumuler 40 heures de [service communautaire](#) pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les élèves qui visent l'obtention du DESO doivent s'assurer de satisfaire à cette exigence à temps pour l'année où elles et ils obtiendront leur diplôme. »

Programmes et services d'appui à l'apprentissage

Tous les élèves qui apprennent le français comme langue additionnelle ainsi que les élèves nouvellement arrivés.es, suivent les mêmes programmes scolaires que les autres élèves, dans toutes les matières.

Peu importe la langue parlée ou le parcours de l'enfant, celui-ci ou celle-ci bénéficie d'un enseignement adapté à ses besoins afin de soutenir sa réussite dans toutes les disciplines.



D'autres services existent au sein des écoles pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers ou des besoins d'apprentissage variés. Étant donné que toutes les écoles n'offrent pas exactement les mêmes services, il est recommandé de communiquer avec l'école de votre enfant afin d'obtenir davantage de renseignements.

Fonctionnement de l'école au quotidien

L'assiduité est un élément essentiel de la réussite scolaire de votre enfant. En assistant régulièrement aux cours, votre enfant a l'occasion de participer activement à la vie de la classe, d'interagir avec ses camarades de classe et de bénéficier d'un enseignement cohérent et complet. Tous ces éléments contribuent à sa réussite scolaire. De plus, conformément à l'obligation de fréquentation scolaire prévue par la Loi sur l'éducation de l'Ontario, des outils de gestion de l'assiduité sont mis en place par les écoles afin de vérifier la présence effective de votre enfant durant les journées d'école. Il est donc important de signaler toute absence en communiquant avec l'école, par téléphone ou par écrit.

En cas d'intempéries, l'école peut être fermée pour des raisons de sécurité, mais le personnel scolaire s'efforcera d'informer les parents, tuteur.ices et personnes

responsables le plus tôt possible. Si votre enfant tombe malade pendant la journée d'école, l'école communiquera avec vous afin d'organiser son retour à la maison. Il est donc important que l'école puisse vous joindre en tout temps pendant la journée.

En ce qui concerne la discipline au sein de nos écoles, nous misons sur une approche progressive.

- La discipline progressive est une approche éducative qui vise à enseigner des comportements positifs plutôt que simplement à punir les mauvais comportements.
- L'objectif de la discipline progressive est d'aider l'enfant à comprendre pourquoi son comportement était inapproprié et à adopter des comportements plus appropriés à l'avenir.
- La discipline progressive encourage une communication ouverte entre les parents, tuteur.rices, personnes responsables, le personnel enseignant et les élèves afin de favoriser la résolution des problèmes de comportement.
- La discipline progressive implique de donner à l'enfant des conséquences logiques et proportionnelles à son comportement, plutôt que des conséquences arbitraires.

Programmes d'apprentissage par l'expérience au secondaire

Les programmes d'apprentissage par l'expérience au secondaire, tels que le programme Majeure haute spécialisation (MHS), sont conçus pour offrir aux élèves du palier secondaire l'occasion d'obtenir leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) tout en acquérant des

compétences et des connaissances spécialisées, et en obtenant une certification pertinente dans le secteur d'activité de leur choix. Il s'agit donc d'une expérience éducative davantage axée sur la pratique et l'interaction. Ce type d'apprentissage constitue une excellente occasion pour les élèves d'explorer leurs intérêts et de se préparer à leur parcours postsecondaire ou professionnel, tout en développant des compétences transférables qui leur seront utiles dans tous les aspects de leur vie. Les écoles secondaires offrent différents



programmes de MHS. Il est donc important de vérifier la disponibilité d'un programme auprès de l'école concernée. Il existe des MHS en construction, en affaires, en hôtellerie, en santé et bien-être, ainsi que dans plusieurs autres secteurs.

La liste complète des secteurs pour lesquels la MHS est offerte est présentée sur le site du gouvernement de l'Ontario à l'adresse suivante :

Source : <https://www.ontario.ca/fr/page/maieure-haute-specialisation>

Services de garde dans les écoles



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Plusieurs écoles de langue française offrent des programmes de garde destinés aux enfants d'âge préscolaire. Elles comptent aussi des services de garde avant et après l'école à l'intention des enfants âgés de 4 à 12 ans. Il est important de noter que les

services de garde ne sont pas offerts dans toutes les écoles. De plus, la disponibilité des places varie d'une école à l'autre. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un service de garde, il est recommandé de communiquer directement avec le service concerné ou avec l'école afin d'obtenir de plus amples renseignements.

Source : <https://www.franco-nord.ca/Programmes-et-Services/Petite-Enfance/Préscolaire/Garderies>

C — Accompagner votre enfant, collaboration école-famille

Collaboration école-famille

Les recherches montrent que la collaboration entre l'école et la famille a une influence très positive sur la persévérance et la réussite scolaire des élèves. Parmi les nombreux avantages de cette collaboration, notons qu'elle permet de :

- Mieux comprendre les besoins des élèves;
- Favoriser leur engagement dans leurs apprentissages;
- Renforcer chez leur confiance en soi et leur estime de soi;
- Améliorer les résultats scolaires et le bien-être des élèves.



Les outils utilisés par le personnel enseignant pour communiquer avec les familles sont diversifiés. Dans certaines classes, il peut s'agir d'un agenda dans lequel l'élève ou le membre du personnel enseignant consigne les messages du jour. Dans d'autres cas, la communication peut se faire par voie électronique (courriel, Portail des parents ou l'EAV). Plusieurs écoles utilisent les réseaux sociaux (p. ex. Facebook) pour montrer les activités et projets réalisés en classe. Dans tous les cas, ces outils permettent aux familles d'être constamment informées du cheminement scolaire de leurs enfants.

Nous encourageons également les parents, tuteur.rices et personnes responsables à contribuer à la vie scolaire de leur enfant en participant aux activités scolaires et parascolaires. Ces personnes peuvent soutenir leur enfant dans ses devoirs et ses apprentissages tout en communiquant régulièrement avec le personnel enseignant. Cette collaboration leur permettra également de mieux comprendre le système éducatif et de découvrir les ressources disponibles pour aider leur enfant à réussir.

Importance des soirées d'information



Ces soirées ont généralement lieu en début d'année scolaire. Elles permettent aux parents, tuteur.rices et personnes responsables de faire la connaissance du personnel enseignant, d'assister à des présentations sur le programme scolaire de leur enfant, de

prendre connaissance des règlements et routines de la classe et de l'école, et de recevoir d'autres informations utiles pour accompagner leur enfant dans son cheminement scolaire. Les parents, tuteur.rices et personnes responsables peuvent également en apprendre davantage sur les ressources disponibles pour soutenir l'apprentissage de leur enfant à la maison.

Note : Même si l'occasion de poser des questions est offerte durant ces soirées d'information, celles-ci sont généralement de courte durée. Il est peut-être donc nécessaire, pour obtenir davantage d'information sur certains aspects du parcours scolaire d'un enfant, de prendre un rendez-vous individuel avec un membre du personnel enseignant.

Réseautage des familles et fêtes scolaires

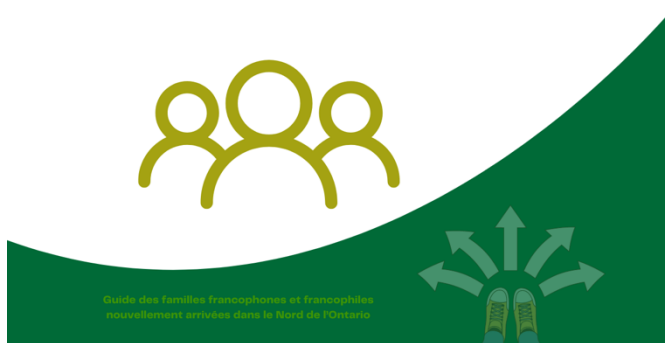
Des activités sont parfois organisées pour favoriser le réseautage des parents, tuteur.rices et personnes responsables. La participation à ces activités est encouragée, puisqu'elles permettent non seulement aux familles de se rencontrer, mais



également de partager des idées et des expériences, ainsi que de s'impliquer davantage dans la vie scolaire de leur enfant. De façon plus générale, les activités de réseautage favorisent le développement d'une communauté scolaire plus solidaire et contribuent à renforcer les liens entre les familles et le personnel de l'école. Des fêtes scolaires sont également organisées au cours de l'année scolaire, selon les écoles, afin d'offrir à la communauté scolaire l'occasion de célébrer la francophonie, la foi et la culture. Parmi les célébrations couramment

soulignées dans les écoles catholiques de langue française, on retrouve notamment la Journée des Franco-ontariens et des Franco-Ontariennes, le 25 septembre, l'Halloween le 31 octobre, la période des fêtes en décembre, ainsi que la fête de Pâques au printemps. Selon certaines interprétations historiques, l'Halloween serait associée à différentes traditions culturelles et religieuses, notamment à la fête de la Toussaint célébrée le 1er novembre dans plusieurs traditions chrétiennes.

Activités communautaires d'accueil



En tant que personnes nouvellement arrivées dans la région, la participation aux activités communautaires d'accueil est fortement encouragée. Ces activités permettent de se familiariser avec la nouvelle communauté, de rencontrer d'autres personnes ayant vécu une

expérience similaire et d'établir des liens avec les ressources et services locaux.

Des organismes tels que Parents partenaires en éducation offrent régulièrement des activités d'accueil susceptibles d'intéresser les familles. De plus, il est important de consulter la programmation offerte par d'autres organismes offrant des services d'établissement, tel que les suivants :

- **Les Compagnons des Francs Loisirs** (CFL) constituent un organisme de développement et d'intervention culturelle et communautaire qui assure le soutien, l'enrichissement et le rayonnement de la vie française au sein de la municipalité de North Bay et des environs : <https://lescompagnons.org/>
- **Le Centre multiculturel de North Bay** appuie la participation pleine, égale et précieuse des nouveaux arrivants à tous les aspects de la vie de la communauté : <https://neomulticulturalcentre.ca/fr/>
- **North Bay immigration** met à la disposition des nouveaux arrivants une liste des services offerts dans la région : <https://northbayimmigration.ca/newcomer-services/>

Pour conclure, notez qu'il existe de nombreuses occasions pour les parents, tuteur.ices et personnes responsables nouvellement arrivés.es de s'impliquer

dans la communauté éducative, en participant au conseil d'école, en se joignant à un comité de participation des parents ou en prenant part aux activités de l'école.

Ces occasions peuvent être saisies à tout moment de l'année scolaire en communiquant avec l'école de leur enfant. En prenant une part active dans l'éducation de leurs enfants, les familles contribuent à renforcer les liens entre l'école, la communauté et la famille.

Troisième partie

Communauté et relations sociales

A – Explorer quelques différences culturelles et valeurs canadiennes

Les différences culturelles liées à la notion de respect

Le Canada est un pays multiculturel. Sa diversité est célébrée à travers la nourriture, la musique, les arts et les festivals. Cependant, la notion de respect peut varier d'une

culture à l'autre. Une grande importance est accordée au respect des différences culturelles au sein des communautés. De même, il est encouragé de faire preuve de respect dans les interactions avec les autres, notamment en ce qui concerne la diversité culturelle, les coutumes et les traditions.



Note : Il est important de souligner que des peuples autochtones vivent sur le territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada depuis des milliers d'années. Ces peuples possèdent des cultures, des identités, des traditions, des langues et des institutions qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues et respectées.

Voici quelques différences culturelles qui pourraient ressortir lors des interactions avec d'autres personnes :

Les salutations

Différentes formes de salutations peuvent être observées, par exemple un simple sourire, un hochement de tête ou un « bonjour » ou « bonsoir ». Les accolades peuvent être échangées entre personnes qui se connaissent bien ou qui entretiennent une relation de proximité. Il est également courant de maintenir un contact visuel direct pendant la salutation et de sourire afin de démontrer de la cordialité.

Les titres et les modes d'adresse

Au Canada, il est courant de se présenter en utilisant d'abord son prénom, puis son nom de famille (p. ex. Maxime Bergeron). Lors d'une première rencontre, il est généralement recommandé d'utiliser le vouvoiement, à moins que la

personne n'invite explicitement son interlocuteur ou son interlocutrice à utiliser le tutoiement.

Le respect de l'espace personnel

Le respect de l'espace personnel est une autre facette importante de la notion de respect dans la société canadienne. Au Canada, il est courant de maintenir une certaine distance physique avec les autres pour respecter leur espace personnel. La distance de confort peut varier d'une personne à l'autre, mais en général, une distance d'environ un bras tendu est considérée comme une distance appropriée dans les interactions sociales.

Il est également important de faire preuve de prudence et de respecter la distance de confort des autres lorsqu'on se trouve dans des lieux publics, tels que les transports en commun, les files d'attente ou les magasins. Il est courant de faire la queue en maintenant une certaine distance avec les autres personnes. De même, il est important de ne pas se tenir trop près des autres lorsqu'on parle ou qu'on interagit avec elles.

Écoles sécuritaires et accueillantes



La discipline et les codes de vie en milieu scolaire font référence aux règles, aux normes et aux comportements attendus dans les écoles. L'objectif de ces règles est de créer un environnement sécuritaire et accueillant pour les élèves, les membres du personnel et les autres membres de la

communauté scolaire.

En Ontario, les écoles ont mis en place des politiques et des procédures afin de garantir la sécurité de l'ensemble des élèves et des membres du personnel. Ces politiques peuvent inclure des règles concernant la discipline, la prévention et l'intervention en situation d'urgence, l'utilisation des technologies numériques ainsi que la gestion des visiteur.euses au sein de l'école. De plus, les élèves ont le droit de signaler tout comportement susceptible de compromettre leur sécurité ou celle de leurs pairs.

Les écoles travaillent quotidiennement à maintenir un climat scolaire sécuritaire. Cela signifie qu'elles créent et entretiennent un environnement éducatif dans lequel les élèves se sentent protégé.es, respecté.es et en sécurité. Cela implique la mise en place de mesures de sécurité appropriées visant à prévenir la violence, le harcèlement, l'intimidation et toute autre forme de comportement inapproprié.

De plus, les écoles s'efforcent d'offrir un milieu accueillant à l'ensemble des élèves, c'est-à-dire un environnement ouvert à toutes et tous, quelles que soit leur origine, leur langue maternelle, leur croyance, leur identité ou leurs caractéristiques personnelles. Il est important, tant pour le bien-être des élèves que pour celui du personnel scolaire, de créer un environnement inclusif où chaque élève peut se sentir accepté.e, respecté.e et valorisé.e.

Pour toute question concernant les règles de l'école ou la vie scolaire en général, il est recommandé de communiquer avec la direction de l'école.

Rôle des activités scolaires et parascolaires

La participation à des activités scolaires et parascolaires peut constituer un excellent moyen pour un.e élève de s'intégrer dans une nouvelle communauté et de rencontrer d'autres élèves. En effet, les activités scolaires offrent aux élèves des occasions de rencontrer d'autres personnes partageant des intérêts similaires, de développer des compétences sociales et de leadership, ainsi que de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur école.



Voici quelques exemples d'activités scolaires auxquelles les élèves peuvent participer :

- Les clubs (lecture, théâtre, arts plastiques, robotique, jardinage, etc.);
- Les équipes sportives et les comités;
- Le parlement des élèves;
- La chorale;
- L'harmonie.

Les activités parascolaires sont souvent proposées par des organismes externes qui interviennent à l'échelle locale, provinciale ou nationale, tels que des centres communautaires, des clubs sportifs ou des organismes jeunesse. Ces activités peuvent comprendre des sports, des activités artistiques, des programmes de tutorat ou des camps d'été. Les élèves peuvent s'inscrire à ces activités en dehors de l'école, mais celles-ci sont souvent annoncées ou promues par les écoles.

Autant les activités scolaires que les activités parascolaires peuvent aider les élèves à développer des compétences importantes, telles que le travail d'équipe, la communication et la résolution de problèmes, lesquelles sont utiles dans tous les aspects de la vie.

B – Comprendre le rôle des services communautaires

Le rôle de la police



La police canadienne comprend des services policiers municipaux, provinciaux et fédéraux, notamment la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les services policiers sont chargés de maintenir la sécurité et la paix au sein des communautés canadiennes.

Leur rôle principal consiste à protéger les citoyen.nes et à faire respecter les lois du pays. En Ontario, la GRC est principalement responsable de l'application des lois fédérales, alors que la province dispose également de ses propres services policiers.

La Police provinciale de l'Ontario (PPO ou OPP) travaille en étroite collaboration avec les communautés pour maintenir des relations positives et d'apporter un soutien aux personnes dans le besoin. Les membres du personnel policier fournissent une aide immédiate en cas d'urgence, notamment lors d'accidents de la route, d'incendies, de crimes ou d'autres situations présentant un danger. Les services policiers sont également responsables d'assurer la sécurité lors d'événements publics et de contribuer au maintien de l'ordre lors de manifestations.

Il est important de comprendre que la police est là pour aider et protéger l'ensemble des membres de la société, indépendamment de leur origine, de leur religion, de leur genre, de leur statut d'immigration ou de toute autre caractéristique personnelle. Toute personne ayant des préoccupations ou des questions peut communiquer avec son service de police afin d'obtenir des renseignements, du soutien ou de l'aide.

Pour en apprendre davantage sur la Police provinciale de l'Ontario, consultez le site: <https://www.opp.ca/>

Le rôle des sociétés d'aide à l'enfance

Les sociétés d'aide à l'enfance travaillent à protéger les enfants et à veiller à leur bien-être. Leur rôle est d'offrir du soutien aux enfants et aux familles qui rencontrent des difficultés, et de les aider à surmonter les obstacles auxquels ces personnes font face.



Selon le gouvernement de l'Ontario, les responsabilités des sociétés d'aide à l'enfance sont les suivantes :

- Enquêter sur les signalements de cas d'enfants de moins de 18 ans victimes de mauvais traitements ou de négligence et, le cas échéant, prendre des mesures de protection à leur égard;
- S'occuper des enfants dont elles ont la charge ou la surveillance;
- Conseiller et soutenir les familles, et placer les enfants en vue de leur adoption.

Dans le cadre de leur mission, les sociétés d'aide à l'enfance travaillent en collaboration avec les familles, les membres du personnel éducatif et les autres professionnels afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Elles peuvent offrir des services tels que du counseling, de l'orientation et de l'accompagnement pour aider les enfants à surmonter des difficultés liées notamment à la maltraitance, à la négligence ou à d'autres situations complexes. Il est important de souligner que les sociétés d'aide à l'enfance sont là pour aider et soutenir les enfants et les familles, et non pour leur faire peur ou leur nuire.

Pour en apprendre davantage sur les services offerts par les sociétés d'aide à l'enfance : <https://www.ontario.ca/fr/page/societes-daide-lenfance#section-0>

Les services offerts par les bureaux de santé



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Selon le gouvernement de l'Ontario, les bureaux de santé offrent des programmes de promotion des saines habitudes de vie ainsi que de l'information visant la prévention des maladies à l'ensemble des membres de la communauté. Les services offerts dans les

bureaux de santé sont gratuits et il n'est pas nécessaire de présenter une carte de Santé pour y accéder.

Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements sur l'immunisation, la salubrité des aliments, les infections transmissibles sexuellement (ITS) ou qui ont besoin de services et de soutien en matière de parentalité, de croissance ou de développement de l'enfant peuvent communiquer avec un bureau de santé.

Pour en savoir davantage, consultez le site suivant :

<https://www.ontario.ca/fr/page/bureaux-de-sante>

Pour trouver un bureau de santé près de chez vous, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.ontario.ca/fr/page/emplacements-des-bureaux-de-sante>

Les services offerts par les centres de santé communautaire

Les centres de santé communautaire peuvent offrir du soutien aux personnes qui ont besoin d'accéder à des soins de santé primaires. Ces centres permettent notamment de consulter un médecin, un.e infirmier.ère praticien.ne, un.e travailleur.euse social.e, un.e diététicien.ne, ainsi que d'autres professionnel.les de la santé. Les centres de santé communautaire constituent une option particulièrement intéressante pour les personnes qui:

- n'ont pas de prestataire de soins de santé primaires ;
- sont nouvellement arrivés au Canada ;



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

- Rencontrent des difficultés liées à la langue, à la culture, à un handicap, à l'itinérance ou à une situation de pauvreté ;
- ont besoin de services de counseling ou de soutien en matière de logement ;
- ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance-santé de l'Ontario.

Pour en savoir davantage, consultez le site suivant :

<https://www.ontario.ca/fr/page/centres-de-sante-communautaire#section-4>

Quatrième partie

Ressources communautaires pour vivre en français
en Ontario et intégrer sa communauté

A – Radios, télévisions et journaux francophones

Radios francophones

ICI Nord de l'Ontario

Retrouvez l'actualité du Nord de l'Ontario sur Radio-Canada en visitant l'adresse suivante : <https://ici.radio-canada.ca/ontario/nord-de-l-ontario>

Le Loup FM 97,1

Le Loup —La voix du Nord est une radio commerciale privée francophone. Il est possible de consulter sa programmation et ses contenus à l'adresse suivante : <https://leloupfm.com/>.

Autres stations francophones de l'Ontario

[Unique FM 94,5 — Ottawa](#)

[FM 92,1 —Est Ontarien](#)

[CFRH 88,1 —106,7 — Simcoe](#)

Télévisions francophones

TFO

Il est possible de regarder la télévision francophone de l'Ontario (TFO) à partir de d'un téléviseur ou en visitant l'adresse suivante : <https://www.tfo.org/>

ICI RDI

ICI RDI est une chaîne d'information en continu qui permet de suivre et d'analyse l'actualité locale, nationale et internationale. Les contenus offerts peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://ici.radio-canada.ca/rdi>.

Cogeco

Télévision communautaire Cogeco — diffusion bilingue. La programmation est accessible à l'adresse suivante : <https://yourtv.tv/northbay>.

Autres médias francophones

ONFR

ONFR+ est la plateforme numérique de TFO qui s'adresse aux francophones de l'Ontario par le biais de trois rubriques : Actualité, Société et Culture. Les contenus peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://onfr.tfo.org/>.

Le Voyageur/La voix du Nord

L'équipe du Voyageur et de La Voix du Nord contribue au dynamisme de la francophonie du Nord de l'Ontario en produisant du contenu qui permet aux membres de la communauté francophone de rester informé.es et connecté.es à leur milieu. Le site peut être consulté à l'adresse suivante : <https://lavoixdunord.ca/>.

La Tribune de Nipissing Ouest

La Tribune est le journal communautaire du Nipissing Ouest. Il est possible de consulter l'ensemble de ses publications à l'adresse suivante : <https://westnipissing.com/page-daccueil/>.

B – Paroisses francophones



Diocèse de Sault Ste. Marie
*(Sault Ste. Marie, Blind River,
North Bay et environs)*

Diocèse de Pembroke
*(Mattawa, Bonfield, Astorville,
Corbeil et environs)*

Paroisse St-Thomas-d'Aquin

1389, chemin Village
Astorville, ON P0H 1B0
Téléphone : 705-752-1775
Télécopieur : 705-752-5426

Paroisse Ste-Bernadette

408, rue Gagnon
Bonfield, ON P0H 1E0
Téléphone : 705-776-2244
Télécopieur : 705-776-1289

Paroisse Ste-Thérèse d'Avila

C.P. 58 - 59, rue Cache
Cache Bay, ON P0H 1G0
Téléphone : 705-753-2777

Paroisse Sacré-Cœur

1994, chemin Corbeil
Corbeil, ON P0H 1K0
Téléphone : 705 — 752-1449
Télécopieur : 705-752-2205

Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

547, chemin Crystal Falls
Crystal Falls, ON P0H 1L0
Téléphone : 705-758-6774
Télécopieur 705-758-6576

Paroisse Notre-Dame-des-Victoires

13643, Hwy 64
Field, ON P0H 1M0
Téléphone : 705-758-6632

Paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation

C.P. 9
Lavigne, ON P0H 1R0
Téléphone : 705-594-2247
Télécopieur : 705-594-2603

Paroisse Ste-Anne

C.P. 160 – 241, rue Second
Mattawa, ON P0H 1V0
Téléphone : 705-744-5391
Télécopie : 705-744-2496

Paroisse St-David

8, rue Notre-Dame Est
Noëlville, ON P0M 2N0
Téléphone : 705-898-2592

Paroisse Saint-Vincent-De-Paul

1265, rue Wyld
North Bay, ON P1B 8J8
Téléphone : 705-472-2850
Télécopieur : 705-472-2853

Paroisse Ste-Rose de -Lima

C.P.9 - 152, Hwy 539A
River Valley, ON P0H 2C0
Téléphone : 705-758-6576
Télécopieur : 705-758-6576

Paroisse Sacré-Cœur

144, rue Main
Sturgeon Falls, ON P0H 2G0
Téléphone : 753-0700
Télécopieur : 753-1509

Paroisse Ste-Thérèse

C.P.940

Témiscaming, QC J0Z 3R0

Téléphone : 819-627-3381

Télécopieur : 819-627-9974

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

C.P.99 — 27, rue Principale E

Verner, ON P0H 2M0

Téléphone : 705-594-2247

Télécopieur : 705-594-2603

C — Répertoire d'organismes et services francophones de la région, Nom des organismes, rôle, informations de contact



ACFO du Grand Sudbury représente et défend les intérêts des francophones, favorise le développement communautaire et fait la promotion de la francophonie.

Tél : 705-674-5896

Source : <https://acfosudbury.ca/>

Centre de santé communautaire de Nipissing Ouest offre des soins de santé primaires ainsi que des programmes de promotion de la santé, de prévention et de bien-être.

68, rue Michaud

Sturgeon Falls, ON P2B 1N8

Tél: 705-753-0151

Source: <https://www.cscno-wnchc.org/fr/>

Le Centre multiculturel de North Bay et du district offre des services d'établissement aux personnes nouvellement arrivées au Canada dans les régions de Parry Sound, Nipissing, Témiscaming et Cochrane.

100, rue Main Est

North Bay, Ontario, P1B 1A8

Tél. : 705-495-8931

Source : <https://neomulticulturalcentre.ca/fr/>

Le Collège Boréal offre des formations postsecondaires, de l'éducation permanente, des services d'emploi, des services d'intégration pour les nouveaux arrivants ainsi que du perfectionnement pour les adultes en français.

96, rue Main

Sturgeon Falls, Ontario P2B 1N3

Tél.: 705-753-5420

Source: <https://collegeboreal.ca/emplacement/nipissing/>

Les Compagnons des Francs Loisirs (CFL) est un organisme qui favorise les loisirs ainsi que les activités sociales et culturelles en français pour les francophones de la région. L'organisme offre également le service de travailleur.euse en établissement dans les écoles (TÉE), qui soutien l'intégration des élèves nouvellement arrivés et de leurs familles au sein du système scolaire de langue française.

222 rue McIntyre ouest, Unité 109

North Bay ON

Tél: (705)-358-8869

Source : <https://lescompagnons.org/> :

D — Répertoire d'activités culturelles francophones et communautaires

Voici quelques activités culturelles francophones qui ont lieu en Ontario :

La fête de la Saint-Jean-Baptiste

Le 24 juin, on célèbre la fête de Saint-Jean-Baptiste, qui est la fête nationale des Canadiens français ainsi que la Fête nationale du Québec. Cette journée n'est pas fériée en Ontario comme c'est le cas dans la province du Québec. Cependant, elle est soulignée et célébrée en Ontario français et dans l'ensemble des communautés francophones au Canada.



La fête du Canada

Le 1er juillet, on célèbre la fête nationale du Canada. Peu importe la région où l'on se trouve au pays, il est possible de prendre part aux activités organisées par les municipalités et divers organismes.

La journée des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes

Le 25 septembre, on souligne le Journée des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes. Il s'agit de l'une des journées les plus importantes pour la communauté francophone de l'Ontario. Cette journée permet à la communauté de célébrer son histoire, ses contributions et sa vitalité culturelle. Pour le personnel enseignant oeuvrant en milieu minoritaire francophone, il s'agit d'une occasion privilégiée de renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à la communauté francophone. Cette célébration constitue également une excellente occasion d'intégrer l'héritage, l'histoire et les cultures francophones aux apprentissages, peu importe le niveau scolaire ou la matière enseignée.

La Nuit émergente

La Nuit émergente, tenue à Sudbury au printemps, est une soirée musicale qui réunit plusieurs artistes. L'événement musical a pour but de présenter au public des artistes émergents franco-ontariens.

La Nuit sur l'étang

Le festival La Nuit sur l'étang, qui se tient en mars, a été créé en 1973 dans le cadre des activités du Colloque Franco-Parole à l'Université Laurentienne. Ce

festival annuel présente un programme d'artistes francophones pendant une soirée. C'est un événement qui sert de tremplin à de nombreux artistes franco-ontariennes.

Les Jeux franco-ontariens

Les Jeux franco-ontariens représentent, depuis 1994, le plus grand rassemblement annuel de la jeunesse franco-ontarienne et se tiennent habituellement au cours du mois de mai. Chaque année, près d'un millier de jeunes de quelque 70 écoles secondaires francophones venant de tous les coins de l'Ontario se rassemblent pour faire valoir leurs talents dans six grandes compétitions, notamment en sports et athlétisme, arts visuels, improvisation théâtrale, jeu-questionnaire sur l'Ontario français, animation publique, chanson et musique.

Conclusion

Nous espérons que ce guide sera une ressource utile pour vous et votre famille dans votre installation et votre adaptation à la vie dans le Nord de l'Ontario. En vous fournissant des renseignements pratiques sur les services publics, gouvernementaux et communautaires, ainsi que des conseils pour l'inscription et l'accompagnement de votre enfant à l'école catholique de langue française, nous souhaitons vous aider à vous établir confortablement dans la région.

Nous vous encourageons également à explorer les services communautaires et les activités culturelles francophones de votre nouvelle communauté, qui vous permettront de vous intégrer et de rencontrer d'autres francophones et francophiles. Que vous soyez à la recherche de soutien dans vos démarches d'établissement ou d'occasions de tisser des liens au sein de communautés francophones accueillantes, vous trouverez dans ce guide plusieurs renseignements pour vous aider à vous installer, à planifier vos projets et à vivre en français dans le Nord de l'Ontario.

Rappelez-vous que les renseignements présentés dans ce guide constituent un point de départ. Il est important de communiquer avec l'école de votre enfant afin d'obtenir des détails plus précis sur les services qui faciliteront votre intégration.



Glossaire interactif



APD : Anglais pour débutant

COOP : Programme d'éducation coopérative

Comité d'admission : Comité chargé d'examiner les conditions d'admission pour un élève

CIPR : Comité d'identification, de placement et de révision

CSCFN : Conseil scolaire catholique Franco-Nord

DÉSO : Diplôme d'études secondaires de l'Ontario

DSO : Dossier scolaire de l'Ontario

EED : Enfance en difficulté

HH : Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail des élèves

MÉO : Ministère de l'éducation de l'Ontario

MHS : Majeure haute spécialisation

NAS : Numéro d'assistance sociale

NISO : Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario

PAJO : Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario

PEI : Plan d'enseignement individualisé

PPE : Parents partenaires en éducation

TÉE : Travailleur.euse d'établissement dans les écoles

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

Source : ` <https://www.franco-nord.ca/>

MISSION

Fournir une éducation catholique francophone de qualité supérieure, qui mène à la réussite de chacune et chacun.

VISION

Inspirer des générations passionnées et engagées à améliorer le monde.

VALEURS

Accueil – Nous offrons un milieu inclusif, où chaque élève, membre du personnel, parent et partenaire est accueilli et valorisé.

Bienveillance – Nous soutenons le bien-être et l'épanouissement des élèves et du personnel, dans un esprit d'entraide et de collaboration.

Succès – Nous soutenons le développement des compétences, la réussite par l'innovation, l'amélioration continue et l'épanouissement dans sa foi et sa francophonie.

Responsabilité – La gestion de soi et de notre organisation est guidée par une prise de décision réfléchie, qui cherche à assurer la pérennité de nos écoles et à contribuer à celle de nos communautés francophones catholiques.

Écoles du CSCFN

Ouest — Sturgeon Falls

École élémentaire catholique La Résurrection

École élémentaire catholique Saint-Joseph

École secondaire catholique Franco-Cité

Ouest — River Valley

École élémentaire catholique Christ-Roi

Ouest — Verner

École élémentaire catholique Sainte-Marguerite-d'Youville

Centre — North Bay

École élémentaire catholique Saint-Raymond

École élémentaire catholique Saint-Vincent

École secondaire catholique Algonquin

École élémentaire catholique Saints-Anges

Est — Mattawa

École secondaire catholique Élisabeth-Bruyère

École élémentaire catholique Sainte-Anne

Est — Astorville

École élémentaire catholique Saint-Thomas d'Aquin

Est — Bonfield

École élémentaire catholique Lorrain

Est — Thorne

École élémentaire catholique Mariale

Lien au formulaire d'inscription électronique : <https://www.franco-nord.ca/Inscription-Électronique>

Service de transport Nipissing-Parry Sound

Pour savoir quelle école votre enfant devrait fréquenter et s'il ou elle est admissible au transport, rendez-vous au site Web <https://npssts.ca/index.php/fr/> et choisissez « Enquête sur l'admissibilité ». De là, suivez les indications qui seront fournies à l'écran.

Services de garde offerts dans chaque école

<https://www.franco-nord.ca/Programmes-et-Services/Petite-Enfance/Préscolaire/Garderies>

Prospectus pour les écoles secondaires

Visitez <https://www.franco-nord.ca/>, sélectionnez l'onglet « Programmes et services » et sous la colonne « Secondaire », cliquez « Prospectus ».